ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reglementation

Question orale n° 225

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'interieur et de l'amenagement du territoire, sur le fait que plusieurs modifications ponctuelles du code electoral ont ete evoquees dans differents milieux. Il souhaiterait connaitre l'etat des reflexions concernant les trois points suivants : le report des prochaines elections municipales a septembre 1995 ; le choix d'un nouveau mode de scrutin different pour les elections regionales ; l'instauration d'un delai minimal de residence en France pour autoriser les ressortissants de l'Union europeenne a participer aux elections municipales.

Données clés

Auteur : M. Masson Jean-Louis
Circonscription : - RPR
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 225
Rubrique : Elections et referendums
Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire
Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 décembre 1993, page 7285
Réponse publiée le : 10 décembre 1993, page 7368
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 1993